

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 24188
---	--	----------------------------

SEANCE du : 18 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 novembre 2024.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Philippe BARON	Sandrine DELUGEAU	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU, à compter de 18h50	Rodolph THIBAudeau
Anita BRIFFE, Jusqu'à 19h35	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU jusqu'à 19h30	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Pierre BUREAU	Pascale FERCHAUD	Pierre MORIN	
Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	
Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Jean-François MOREAU, pouvoir à Emmanuelle MENARD	Béangère BAZANTAY, pouvoir à Yannick CHARRIER	Thierry BAUDOIN, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Hélène BROSSEAU, pouvoir à Jean-François MORIN	Florence BAZZOLI, pouvoir à Pierre MORIN	Pascal GABILY
Jamel CHENIOUR	Philippe ROBIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, à partir de 19h30
Nathalie MOREAU, jusqu'à 18h50	Anita BRIFFE, à partir de 19h35	

Secrétaire de séance : Véronique VILLEMONTAIX, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Dénomination de voie - Le Grand Benilly

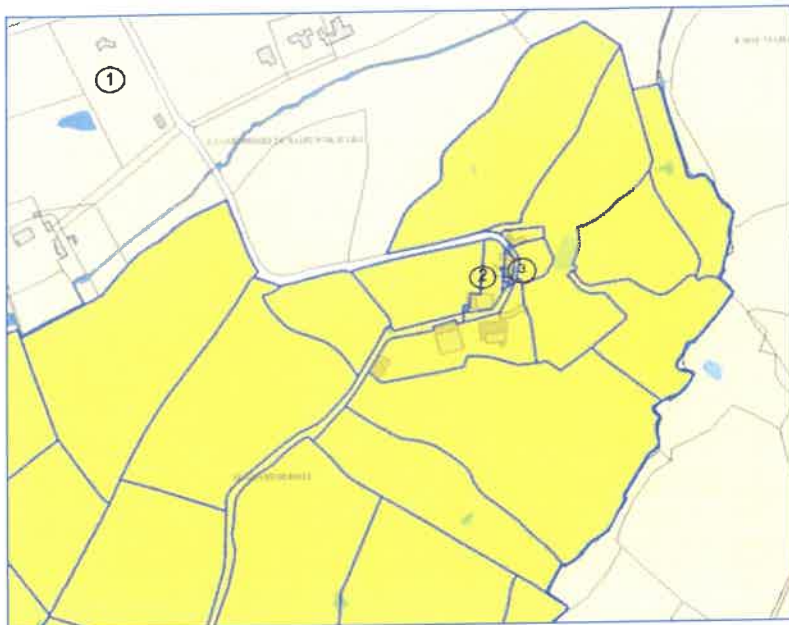
Document présenté en séance.

Yannick CHARRIER présente le dossier.

Madame Berger a contacté les services de la ville car elle rencontre des problèmes d'adressage. En effet, leur maison d'habitation se situe sur le lieu-dit La Guionnière mais la voie qui dessert leur habitation mène au lieu-dit Le Grand Benilly.

Pour certains organismes ils sont adressés à La Guionnière et pour d'autre au Grand Benilly.

Afin de simplifier la situation, il est proposé de dénommer la voie qui mène au lieu-dit le Grand Benilly « Chemin Le Grand Benilly » et de numéroter les habitations (selon plan ci-dessous).



Le Bureau Municipal du 14 octobre 2024 a validé cette proposition.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** cette dénomination "Chemin Le Grand Benilly"
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document en lien avec cette délibération

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Véronique VILLEMONTAIX



Le Maire, *Emmanuelle Menard*
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20241121-DG_DEL_2024_188-DE
Date de télétransmission : 21/11/2024
Date de réception préfecture : 21/11/2024

21 NOV. 2024